

Collectif Non à l'état d'urgence! 94

Malgré l'opposition de plusieurs parlementaires, le risque est grand pour notre démocratie de voir le projet de constitutionnalisation de l'état d'urgence et de la déchéance de nationalité aboutir.

Nous pensons que l'état peut protéger les habitants face au terrorisme sans remettre en cause les libertés et l'égalité des droits.

L'état d'urgence qui a été décrété pour 12 jours par le gouvernement en réaction à l'horreur des attentats de novembre est prolongé de 3 mois en 3 mois et sera sans doute encore prolongé « jusqu'à la défaite de DAESH » d'après M. VALLS.

Aujourd'hui, il faut sortir de l'état d'urgence !

Car l'état d'urgence conduit à des décisions arbitraires et représente une menace pour les libertés publiques et l'État de droit. Il permet aux préfets de prendre des mesures de restriction de liberté sans aucun contrôle de la justice.

Depuis novembre, plus de 3000 perquisitions administratives ont été effectuées qui n'ont débouché que sur une enquête pour des faits relevant du terrorisme. Plus de 450 personnes ont été assignées à résidence pour de vagues motifs comme cet habitant de Vitry qui est resté 65 jours sans pouvoir sortir avant que le Conseil d'État annule cette décision. Toutes ces mesures dont l'efficacité dans la lutte contre le terrorisme n'est pas démontrée, contribuent au renforcement des préjugés racistes, aux amalgames et aux pratiques discriminatoires vis à vis des populations les plus fragilisées.

De plus l'interdiction des rassemblements et de certaines manifestations entraîne la multiplication des arrestations, un fichage policier des militant-es et parfois des condamnations.

L'état d'urgence se révèle alors être une arme aux mains du gouvernement pour étouffer toute contestation sociale. A la veille de la Cop 21, les manifestations pour la défense du climat ont été interdites. Des perquisitions ont été effectuées chez des militants écologistes ou des agriculteurs bio. Parmi celles et ceux qui ont osé braver l'interdiction, plus de 300 personnes ont été mises en garde à vue jusqu'au lendemain.

L'état d'urgence permet aujourd'hui à la police d'empêcher des militants de diffuser des tracts pour alerter la population contre ces restrictions de nos libertés (tout rassemblement de plus de trois personnes est interdit). Les syndicats dénoncent une véritable chape de plomb sécuritaire qui entrave leur action à un moment où l'offensive patronale et gouvernementale contre le code du travail, l'emploi et les salaires est féroce.

Quant à la déchéance de la nationalité française pour les binationaux, elle vise les français selon leur origine et ne peut que renforcer le racisme et les discriminations qui ne cessent déjà d'augmenter. Ce climat de repli sur soi identitaire cherche aussi à monter les travailleurs français contre les travailleurs étrangers avec ou sans papiers alors que leurs intérêts sont communs !

Notre collectif NON à l'état d'urgence ! 94 qui rassemble des citoyen-nes, des associations, des syndicats et des organisations politiques refuse que l'arbitraire prime sur le droit, que la logique sécuritaire prime sur les libertés.

Signez la pétition sur : nousnecederonspas.org

Le Collectif Non à l'état d'urgence! 94

vous invite à

**une réunion publique
en présence de**

Françoise DUMONT

Présidente de la Ligue des droits de l'Homme

Salika AMARA

Collectif citoyen du Val de Marne

Collectif femmes des quartiers populaires 94

Yasser LOUATI

Collectif contre l'islamophobie en France

le MRAP

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

Jérôme Karsenti

Syndicat des avocats de France

Conseil d'urgence citoyenne

vendredi 18 mars 2016

de 19h à 22h

Maison des syndicats de Créteil

11, rue des Archives

Pour nous rejoindre : <https://www.facebook.com/Collectifnoneturgence94/>

Premiers signataires :

Collectif citoyen du VdM, CUC, Ensemble !, FCPE 94, FSU 94, LDH 94, MJCF 94, MRAP 94, NPA 94, PCF 94, PG 94, Solidaires 94, UDCGT94